

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT QUARANTE-TROISIÈME (543^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** TENUE LE 28 AVRIL 2026 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13818

Rapport du Comité de promotion des
professeures et professeurs pour l'année
2025-2026

- ATTENDU** l'article 10 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CERC-9066 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à l'approbation des critères de promotion 2024-2027;
- ATTENDU** que les règles de procédure du Comité de promotion des professeures et professeurs 2020-2023 ont été reconduit et s'appliquaient aux demandes de promotion 2025-2026;
- ATTENDU** la résolution CERC-9113 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la formation du comité de promotion des professeures et professeurs de l'UQAC pour l'année 2025-2026;
- ATTENDU** la résolution CERC-9178 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au rapport du Comité de promotion des professeures et professeurs pour l'année 2025-2026;
- ATTENDU** le rapport présenté verbalement par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** accepter le rapport du Comité de promotion des professeures et professeurs pour l'année 2025-2026, tel que présenté verbalement par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon
Signé avec ConsignO Cloud (01/05/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon